

Approbation de la mise en place de la reconnaissance de l'investissement des étudiants tuteurs, preneurs de notes ou secrétaires d'examen de la Faculté Sciences et Ingénierie dans le cadre de l'UE Engagement Social et Citoyen

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 14 février 2023**

**Délibération 2023/02/CFVU – 14**

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la mise en place de la reconnaissance de l'investissement des étudiants tuteurs, preneurs de notes ou secrétaires d'examen de la Faculté Sciences et Ingénierie dans le cadre de l'UE Engagement Social et Citoyen.**

Toulouse, le 14 février 2023

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 27  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0

**Reconnaissance de l'investissement des étudiants tuteurs, preneurs de notes ou secrétaires d'examen de la FSI dans le cadre de l'UE ESC = Unité d'Enseignement « Engagement Social et Citoyen »**

Depuis 2017, la loi demande aux universités de permettre aux étudiants la reconnaissance académique de leur engagement social et citoyen.

Dans ce cadre, la Faculté Sciences et Ingénierie souhaite proposer l'U.E Engagement social et citoyen avec la possibilité de la valider via : le tutorat, la prise de note et le secrétariat d'examen.

Dans la mesure où cette UE est de 3 ECTS dans nos maquettes, équivalent à 50h de travail étudiant, nous proposons de valider cette UE pour les étudiants tuteurs, preneur de notes ou secrétaire d'examen avec les quantifications suivantes :

- pour les étudiants tuteurs : au moins 12h de tutorat en présentiel
- pour les preneurs de notes : prise de notes pour des UE représentant au moins 15 ECTS.
- pour les secrétaires d'examen : 50h de secrétariat en présentiel

Nous proposons également de suivre ensuite le cadrage de validation fourni par UT3 avec la remise d'un rapport sous la vigilance du jury qui serait composé de M. Mastrorillo (animateur CP FSI), Mme Pinel-Sauvagnat (Correspondante handicap étudiant FSI), Mme Laurens (Directrice-adj FSI Vie étudiante).